

L'UC-CMP fête ses 50 ans !

Anniversaire Ouvert en 1969 sous la forme d'une association, le Centre de Médecine Préventive est, depuis 2007, un organisme de Sécurité Sociale, « Union de Caisses de Sécurité Sociale - Centre de Médecine Préventive » ou « UC-CMP ». En 2019, l'UC-CMP a célébré ses 50 années passées au service de la prévention.

Pour l'occasion, près de 200 personnes étaient présentes. Parmi elles, des personnalités politiques et institutionnelles, telles que Carole Grandjean, Députée de Meurthe-et-Moselle, Yves Laqueille, Président par intérim de la Cnam, Saïd Oumeddour, sous-directeur de la Cnam et Responsable du Département de la prévention et de la promotion de la santé (DPPS), Annick Dieterling, Directrice de la promotion de la santé de l'ARS Grand-Est ou encore Hubert Attenont, Président du

CRSA et de la CARSAT Nord-Est. Ensemble, ils ont échangé sur la prévention, ses enjeux et la contribution des Centres d'exams de santé (CES) dans la politique de prévention santé.

LE RÔLE DE L'UC-CMP

Avec neuf sites dans le Grand-Est, l'UC-CMP a tissé un maillage régional large et travaille avec de nombreux partenaires publics et privés (entreprises, associations...) et en étroite relation avec les professionnels de santé. Il est devenu, en 50 ans de présence, un acteur reconnu dans le domaine de la prévention.

Contrairement aux autres CES, il n'est pas rattaché à une Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), mais fonctionne sous la forme d'une union de caisses de Sécurité Sociale, à laquelle six CPAM sont adhérentes. Il gère également un

Laboratoire de biologie médicale intégré.

L'UC-CMP participe à la mise en œuvre de la politique de gestion du risque de l'Assurance Maladie et contribue à la cohorte de santé publique Constances.

En outre, il a développé une offre de prévention santé qu'il propose au grand public, grâce au financement de l'ARS Grand-Est (vaccination, CeGIDD 88, consultation d'aide au sevrage tabagique, Centre de Lutte Antituberculeuse (CLAT 52)), et aux entreprises (vaccination antigrippe, formations santé en entreprises).

Actuellement, il reçoit plus de 25 000 personnes par an dont 57 % de personnes en situation de fragilité sociale.

>>> Contact : I. Fabini, UC-CMP
isabelle.fabini@assurance-maladie.fr

Les formations prioritaires en 2020

FormAction Conformément aux orientations de formation définies par la Cnam pour les Centres d'exams de santé (CES) pour l'année 2020, le CETAF propose six formations prioritaires bénéficiant d'une prise en charge.

FOCUS SUR LES SIX FORMATIONS PRIORITAIRES

Ces formations ont pour objectif de renforcer les compétences des équipes des CES pour mettre en œuvre la complétude de l'examen

de prévention en santé (EPS) :

- Réaliser un frottis ;
- Aborder la vie affective et sexuelle au cours de l'EPS ;
- Repérer les conduites addictives ;
- Intégrer une approche éducative au cours de l'EPS ;
- Aborder les problématiques de santé des jeunes 16-25 ans au cours de l'EPS.

Par ailleurs, une formation est prévue pour

s'approprier les évolutions des programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) dans les CES.

Ces formations sont inscrites sur la liste complémentaire de l'UCANSS et bénéficient d'une prise en charge à 100 % (coût pédagogique). Il n'y a pas de démarche administrative à effectuer par les CES.

>>> Contact : M. Lopez, CETAF
marianne.lopez@cetaf.fr

Formations	Public	Programmation 2020	Validante DPC
Réaliser un frottis	Médecins	20 mars, 18 septembre, 16 octobre, Paris	OUI
Aborder la vie affective et sexuelle au cours de l'EPS	Médecins / Infirmiers / Chirurgiens-dentistes	19 et 20 novembre, Paris	NON
S'approprier les évolutions des programmes d'éducation thérapeutique dans les CES	Professionnels des Centres d'exams de santé mettant en œuvre un programme d'ETP	2 et 3 mars, Rennes - 9 et 10 mars, Bègles - 16 et 17 mars, Bègles - 26 et 27 mars, Paris - 2 et 3 avril, Paris - 27 et 28 avril, Lille - 14 et 15 mai, Paris - 4 et 5 juin, Paris - 10 et 11 juin, Avignon - 15 et 16 juin, Toulouse - 22 et 23 juin, Toulon	OUI
Repérer les conduites addictives	Professionnels de santé	30 et 31 janvier, Paris - 1 et 2 octobre, Paris	OUI
Intégrer une approche éducative au cours de l'EPS	Professionnels non formés à l'éducation thérapeutique du patient ou à l'éducation en santé	18 février, Paris - 14 avril, Paris - 23 juin, Paris - 6 octobre, Paris - 8 décembre, Paris	NON
Aborder les problématiques de santé des jeunes (16-25 ans) au cours de l'EPS	Professionnels de santé	10 et 11 février, Paris - 12 et 13 octobre, Paris	NON